

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 200

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne
Hebdomadaire romand
No 200 26 octobre 1972
Neuvième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 33 francs
jusqu'à fin 1973 : 40 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Eric Baier
Bernard Dafflon
Jean-Claude Favez
Jean-Pierre Ghelfi
François Kohler
Pierre Moor

200

Europe : oui, mais quel après?

Le Vorort votera oui. Pas étonnant, dit Jean Vincent, heureux, quand il se bat pour le « non », de pouvoir concilier sa sensibilité auditive aux humeurs de la « Pravda » et son moralisme vieux Suisse, « l'Europe, c'est l'Europe des patrons ». C'est, peut-être, celle des patrons. Mais l'Europe, c'est beaucoup d'autres choses aussi.

L'Europe renforce la démocratie. Même bourgeoise, cette démocratie a un prix incomparable. Banal de le dire, peut-être. Banal aussi de dire que ni Athènes, ni Prague ne sont lointains.

Rien ne prouve que l'Europe évoluera dans un sens socialiste, c'est vrai. Mais elle est la condition de la lutte pour une autre civilisation post-industrielle, ni mode de vie américain, ni mode de vie soviétique. Car il faut une aire économique suffisante pour répondre au défi technologique, pour réorienter la croissance et être ainsi capable, sans tomber dans l'autarcie, de protéger une expérience socialiste.

Le 3 décembre, il ne s'agira pas de cela, il est vrai, mais d'un accord commercial, d'ailleurs bien négocié, d'ailleurs éminemment utile à un pays comme la Suisse, exportateur par vocation géographique.

Revenons donc au « oui » du Vorort.

Il se réjouirait, nous dit-on, des perspectives de concentration industrielle. Pourtant l'ouverture des marchés ne condamne pas les petites entreprises. En revanche ce qui les asphyxie, c'est l'inflation et leur incapacité de reporter sur des grandes séries la hausse des coûts ; ce qui les dessert, c'est le prix de la recherche.

Les perspectives européennes exigent donc que le Conseil fédéral ait le courage d'entreprendre une lutte anti-inflationniste véritable. Le problème est d'ailleurs si grave qu'il se pose en dehors même de notre accord avec l'Europe. Il implique aujourd'hui nécessairement l'instauration d'un contrôle

des prix. D'autre part, les petites entreprises, liées à la vie régionale, doivent bénéficier d'un soutien organisé dans le domaine de la recherche appliquée.

Mais, répétera-t-on une fois encore, le Vorort vote oui. Il vote oui, en effet, parce qu'il obtient ce qu'il souhaite : le libre échange. Ensuite ce sera « non » à tout ce qui pourrait le menacer dans ses priviléges, qui prennent mille formes concrètes, mais qui se résument dans le fait qu'il est l'interlocuteur, non pas unique, mais privilégié du pouvoir. A l'échelle européenne, le Vorort ne serait plus qu'un pion parmi d'autres pièces de l'échiquier.

L'Europe représente donc une possibilité de déborder le capitalisme suisse, que ce soit au niveau de la lutte anticartels, du droit des sociétés, de la réforme du fisc.

L'Europe est une chance de soumettre à un brasage l'oligarchie nationale.

Certes, on ne votera que sur un traité commercial ; certes l'Europe n'évoluera pas nécessairement dans un sens socialiste. Mais de cette Europe possible, il ne faut pas s'éloigner. Dans cette perspective, le « non » n'a pas de signification, le « oui » en a une : celle de mieux remettre en cause, un jour, la « Suisse des patrons ».

DANS CE NUMÉRO

P. 2 : le carnet de Jeanlouis Cornuz ; pp. 2 / 3 : la crise de l'autonomie communale ; p. 4 : la semaine dans les kiosques alémaniques ; pp. 4 / 5 : Impôts directs : accorder les violons ; p. 6 : arrêtés scolaires vaudois : la voie étroite qui mène au Tribunal fédéral ; pp. 6 / 7 : Fribourg : du rififi dans l'immobilier ; p. 7 : les métamorphoses d'un futur Institut ; p. 8 : la 1^{re} Internationale : une centenaire négligée.